

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 «Etats financiers consolidés», les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2017, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des données de synthèse d'état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie présentés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisés.

- Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :
- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
 - Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et des écarts d'acquisition ;
 - Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS28 révisées. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.
- Par ailleurs, les crédits Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois seuils suivants :
 - Total nette de la filiale : → 1,5% du total bilan de la société mère
 - Situation nette de la filiale : → 1,5% de la situation nette de la société mère
 - Produits bancaires de la filiale : → 1,5% des produits bancaires de la société mère.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDGRAD	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	100%	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCV	80%	80%	IG
GDAM CDC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG

La fondation Ardi est incluse dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 31 décembre 2017, aucun filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe. Sont exclus du périmètre, les titres de participation sur lesquelles le CAM exerce une influence notable et dont la contribution n'a pas atteint les seuils présentés ci-avant. Il s'agit de : Halopolis, AgroConcept, et Agralinvest.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- (a) Qui sont détenus par le Groupe pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
 - (b) Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.
- Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Centres de vacances		Poids du composant (en %)		Logements de fonction
		Agences	Gros projets	Agences	Gros projets	
Gros œuvre	60	40	10	30	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0	0
Agencement gros œuvre	10	20	45	30	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	20	15

2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est évaluée que s'il est probable que les avantages économiques futurs résultent à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories, définies en fonction de l'intention de gestion :

Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Affectation par nature ou sur option)

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réévaluation intentionnelle de transaction - affectation par nature, soit d'une option prise par le groupe Crédit Agricole du Maroc.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors frais de transaction et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations, et n'admet aucun transfert ultérieur ; ni en provenance d'autre portefeuille ni à destination d'autre portefeuille.

Les titres détenus jusqu'à échéance sont initialement comptabilisés par leur prix d'acquisition, moins de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres » pour les titres évalués au coût amorti.

Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » englobe les actifs financiers, autres que des dérivés, et qui sont à revenus fixes ou déterminables, et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif et ne répondent pas à la définition d'un dérivé.

Les titres du portefeuille « Prêts et créances » sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, moins de transaction directement attribuables et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres » pour les titres évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

La norme IAS 39 stipule que la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres, autres que des dérivés, qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les titres classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont initialement comptabilisés à la juste valeur, moins de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres. En cas de cession, les réévaluations seront portées au compte de résultat.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique « Dépréciation des titres ».

Dépréciation des titres

Une constatation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après l'acquisition des titres autres que ceux classés en juste valeur par résultat.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dette.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe Crédit Agricole du Maroc utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 50 % au moins de sa valeur sur une période de 12 mois. Le groupe Crédit Agricole du Maroc prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, et perspectives à court terme.

Pour les instruments de dette, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation ne se fait que dans la mesure où elle se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi.

- Pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration ultérieure ;
- Pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortis des capitaux propres, une possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre par le résultat la perte précédemment transférée en résultat lorsque les circonstances le justifient pour les instruments de dettes.

Pour les instruments de capitaux, le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise, en cas d'amélioration ultérieure, dans les comptes des capitaux propres (OCI).

2.6. ACTIVITE DE CREDIT

Les crédits, étant des prêts et créances au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'émission.

Les crédits sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du TIE.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'indice de dépréciation individuellement significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de non-recouvrement sont similaires.

Créances dépréciées sur base individuelle

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois ou moins ;
 - lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure l'existence d'un risque avéré ;
 - existence de procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.
- Le déclassément en « crédits en souffrance » (CES) a été retenu par la banque comme indicateur objectif de dépréciation au sens des normes IFRS. Ce déclassément intervient lorsque le crédit présente 3 impayés ; il correspond aux prescriptions comptables et réglementaires marocaines.

La dépréciation individuelle est égale à la valeur comptable des prêts diminuée des flux futurs de trésorerie estimés (montants recouvrables) actualisés au T.I.E. d'origine.

Créances dépréciées sur une base collective

La méthodologie d'évaluation collective des dépréciations consiste en le regroupement des créances (autres que celles ayant servi de base pour la détermination de la provision individuelle) par catégories sur la base de caractéristiques de risque de crédit similaires qui indiquent la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon les termes du contrat.

Cette évaluation permet de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Les pertes probables relatives aux engagements, hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque.

2.7. DETTES

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (épôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour des établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint.

2.8. DERIVES

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la meilleure indication pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif.

La norme IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe Crédit Agricole du Maroc retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles au cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs pour lesquelles une part significative de paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles/ accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative de paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires ;
- Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

2.9. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour le régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

Le Groupe a opté pour l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents :

- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 Décembre 2017, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.10. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.
- Les régimes à prestations définies comprennent les régimes à prestations définies de plus de douze mois.
- Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
- Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.
- Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.11. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- Soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
 - Soit par un regroupement d'entreprises.
- Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.12. ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêt, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans le monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions d'IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion converti » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.13. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.

Les opérations de location financière sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Les opérations de location simple, le preneur comptabilise les charges de paiement et le bailleur enregistre les produits réciproques correspondant aux loyers, ainsi que les biens loués à son actif.

Les options retenues

Il n'y a aucun impact puisque l'ensemble des contrats de location conclus par le groupe CAM sont qual

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2017



BILAN IFRS

		en milliers de dh	
ACTIF IFRS	Référence	31/12/17	31/12/16
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2.711.673	2.015.655
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	265.857	7.183.537
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	13.210.306	5.988.478
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	869.796	629.030
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	70.739.345	67.379.907
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Actifs d'impôt exigible	5.8	186.263	84.108
Actifs d'impôt différé	5.8	262.054	221.425
Comptes de régularisation et autres actifs	5.9	1.410.274	1.427.178
Actifs non courants destinés à être cédés			
Immuebles de placement	5.11	1.440.191	1.920.197
Immobilisations corporelles	5.11	5.942.253	4.043.909
Immobilisations incorporelles	5.11	105.895	75.903
Ecarts d'acquisition	5.12	306.908	306.908
TOTAL ACTIF IFRS		97.450.815	91.276.236

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDES

		en milliers de dh	
	Référence	31/12/17	31/12/16
Intérêts et produits assimilés		4.403.899	4.195.183
Intérêts et charges assimilés		-1.493.973	-1.624.832
MARGE D'INTERÊTS	2.1	2.909.926	2.570.351
Commissions perçues		459.778	415.089
Commissions servies		-9.356	-13.121
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	450.422	401.968
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	51.855	62.657
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	394.482	803.801
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ		446.338	866.458
Produits des autres activités	2.5	280.134	22.482
Charges des autres activités	2.5	-158.025	-166.817
PRODUIT NET BANCAIRE		3.928.794	3.694.442
Charges générales d'exploitation	2.9	-1.709.978	-1.649.657
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-337.522	-288.550
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1.881.294	1.756.234
Coût du risque	2.6	-1.002.042	-903.410
RESULTAT D'EXPLOITATION		879.252	852.825
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-62.300	-57.455
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			-227
RESULTAT AVANT IMPÔTS		816.952	795.143
Impôts sur les bénéfices	2.8	-224.659	-253.137
RESULTAT NET		592.293	542.006
Résultat hors groupe		17.678	16.799
RESULTAT NET PART DU GROUPE		574.615	525.206
Résultat par action (en dirham)		14	12

RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Résultat net	592.293	542.006
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-16.668	6.797
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-15.848	-15.536
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-32.516	-8.739
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	559.777	533.267
Part du groupe	542.099	516.467
Part des minoritaires	17.678	16.799

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 2016	4.227.677	1.791.588		922.344	-8.739	6.932.869	106.338	7.039.208
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 2016 corrigés	4.227.677	1.791.588		922.344	-8.739	6.932.869	106.338	7.039.208
Opérations sur capital		248.022				248.022		248.022
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				574.615		574.615	17.678	592.293
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				-50.114		-50.114	93.297	43.183
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				-304.826	-23.777	-328.603		-328.603
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)								
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-354.941	-23.777	-378.718	93.297	-285.421
Variation de périmètre								
Capitaux propres clôture 2017	4.227.677	2.039.609		1.142.019	-32.516	7.376.788	217.314	7.594.102

		en milliers de dh	
PASSIF IFRS	Référence	31/12/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	5.476	11.351
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	8.019.146	7.299.945
Dettes envers la clientèle	5.5	68.159.012	66.273.923
Dettes représentées par un titre	5.6	7.371.979	6.076.374
Titres de créance émis	5.6	7.371.979	6.076.374
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	5.8	117.077	178.764
Passifs d'impôt différé	5.8	937.344	802.016
Comptes de régularisation et autres passifs	5.9	2.184.295	1.301.982
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions pour risques et charges	5.14	319.618	313.841
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		12.528	45.532
Dettes subordonnées	5.6	2.730.235	1.933.299
Capital et réserves liées		6.267.286	6.019.265
Réserves consolidées		767.039	486.677
- Part du groupe		567.404	397.138
- Part des minoritaires		199.635	89.539
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		-32.516	-8.739
Résultat net de l'exercice		592.293	542.006
- Part du groupe		574.615	525.206
- Part des minoritaires		17.678	16.799
TOTAL PASSIF IFRS		97.450.815	91.276.236

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Résultat avant impôts	490.298	506.524
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	222.316	203.378
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	154.690	153.976
+/- Dotations nettes aux provisions	340.277	-216.349
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1.059	6.854
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	15.710	7.449
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	734.052	155.307
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	505.629	92.987
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1.704.345	-996.561
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1.016.188	1.085.068
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1.105.831	789.629
- Impôts versés	-117.050	-175.543
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	806.252	795.580
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2.030.603	1.457.411
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-78.425	-193.520
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2.159.762	-1.835.666
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2.238.187	-2.029.186
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-60.000	-71.047
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	963.603	301.808
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	903.603	230.761
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	696.017	-341.015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2.015.655	2.356.670
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.711.673	2.015.655
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Variation de la trésorerie nette	696.017	-341.015



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2017



2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4.346.822	-952.510	3.394.312	3.974.454	-1.168.081	2.806.373
Comptes et prêts/emprunts	4.346.822	-952.510	3.394.312	3.974.454	-1.168.081	2.806.373
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	6.558	-306.650	-300.092	10.018	-265.397	-255.379
Comptes et prêts/emprunts	1.266	-121.465	-120.200	2.093	-105.611	-103.518
Opérations de pensions	5.292	-185.185	-179.892	7.925	-159.786	-151.862
Emprunts émis par le Groupe		-234.814	-234.814		-187.882	-187.882
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux				3.420	-3.420	
Portefeuille de transactions	1.041		1.041	881	-52	829
Titres à revenu fixe	1.041		1.041	881	-52	829
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente*	49.478		49.478	211.531		211.531
Actifs détenus jusqu'à échéance				-5.120		-5.120
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4.403.899	-1.493.973	2.909.926	4.195.183	-1.624.832	2.570.351

2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	427.142	-9.356	417.786	387.808	-3.996	383.812
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	425.228	-9.356	415.872	385.848	-3.996	381.852
sur titres de change	1.914		1.914	1.960		1.960
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	32.636		32.636	27.281	-9.125	18.156
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	32.636		32.636	27.281	-9.125	18.156
Assurance						
Autres						
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	459.778	-9.356	450.422	415.089	-13.121	401.968

2.3 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe						
Titres à revenu variable						
Opérations de pension						
Instruments financiers dérivés	51.855		51.855	62.657		62.657
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	51.855		51.855	62.657		62.657

2.4 GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Titres à revenu fixe	358.074	723.894
Plus ou moins values de cession	358.074	723.894
Actions et autres titres à revenu variable	36.408	79.907
Produits de dividendes	27.308	73.122
Charges de dépréciation	4.357	-7.817
Plus-values nettes de cession	4.743	14.602
TOTAL	394.482	803.801

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31/12/17			31/12/16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	280.134	-158.025	122.109	22.482	-166.817	-144.335
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	280.134	-158.025	122.109	22.482	-166.817	-144.335

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	31/12/17	31/12/16
Dotations aux provisions	-1.960.577	-1.627.775
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-996.428	-1.298.547
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1.636	-9.380
Autres provisions pour risques et charges	-962.513	-319.847
Reprises de provisions	1.761.201	1.866.089
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	431.463	901.458
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		-2.000
Reprises des autres provisions pour risques et charges	1.329.738	966.631
Variation des provisions	-199.377	238.315
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-390.767	-302.577
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-502.013	-872.171
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	90.115	33.023
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-1.002.042	-903.410



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2017



2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	67.536	67.536
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	67.536	67.536
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	-129.836	-124.991
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-62.300	-57.455

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Charges de personnel	-1.102.707	-1.084.871
Impôts et taxes	-48.313	-31.567
Charges externes	-493.677	-481.300
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-65.280	-51.919
CHARGES D'EXPLOITATION	-1.709.978	-1.649.657

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

Compte de résultat	en milliers de dh							
	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Total
Marge d'intérêt	2.754.541		55.493	98.850	1.041	1		2.909.926
Marges sur commissions	393.828	5.346	38		51.210			450.422
Produit net bancaire	3.707.055	4.035	57.575	103.636	56.493			3.928.794
Résultat Brut d'exploitation	1.794.623	-413	18.203	43.655	33.941	-5.806	-2.908	1.881.294
Résultat d'exploitation	850.283	-413	-3.816	6.595	35.317	-5.806	-2.908	879.252
Résultat avant impôt	787.750	-142	-3.816	6.595	35.280	-5.806	-2.908	816.952
Résultat net	574.082	-173	-4.556	6.595	25.059	-5.806	-2.908	592.293
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	556.404	-173	-4.556	6.595	25.059	-5.806	-2.908	574.615

Bilan	en milliers de dh								
	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Interco	Total
Total Bilan	96.248.386	128.199	984.473	315.697	227.041	214.698	13.384	-681.457	97.450.815
dont									
Éléments d'Actifs									
Actifs financiers disponibles à la vente	13.136.902	112.579			63.445			-102.620	13.210.306
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	979.053	2.746	100.776		26.782	192.776	9.394	-441.730	869.796
Prêts et créances sur la clientèle	69.718.542		770.732	274.071				-24.000	70.739.345
Placements détenus jusqu'à leur échéance									
Éléments du Passif									
Dettes envers les EC et assimilés	7.581.993		735.894	134.000				-432.742	8.019.146
Dettes envers la clientèle	68.127.199				91.617	2.616		-62.419	68.159.012
Capitaux propres	7.060.933	42.673	133.469	87.799	70.513	194.193	4.522		7.594.102

5.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Le poste « Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat » comprend les titres de transaction et le reclassement de la réévaluation comptable des opérations de change.

	31/12/17			31/12/16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables						
Obligations						
Actions et autres titres à revenu variable		241.597			7.167.013	
Opérations de pension						
Prêts						
Instruments financiers dérivés de transaction		24.259			16.523	
Instruments dérivés de cours de change		24.259			16.523	
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		265.857	265.857		7.183.537	
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions		5.476			11.351	
Instruments dérivés de cours de change		5.476			11.351	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT		5.476			11.351	



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2017



5.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Titres de créance négociables	2.666.959	1.022.315
BT et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	2.653.599	1.008.955
Autres titres de créance négociables	13.360	13.360
Obligations	328.097	70.177
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	328.097	70.177
Actions et autres titres à revenu variable	10.388.285	5.034.849
dont titres cotés	9.848.101	4.670.557
dont titres non cotés	540.184	364.292
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	13.383.341	6.127.341
dont gains et pertes latents	-16.668	6.797
dont titres à revenu fixe	13.366.673	6.134.137
dont titres prêtés		
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-173.038	-138.862
Titres à revenu fixe	-107.919	-76.112
Titres à revenu variable	-65.119	-62.749
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	13.210.306	5.988.478

5.5 PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Prêts consentis et créances sur la clientèle	31/12/17	31/12/16
Comptes ordinaires débiteurs	11.779.900	9.370.334
Prêts consentis à la clientèle	62.174.253	61.006.365
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	73.954.153	70.376.699
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-3.214.808	-2.996.792
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	70.739.345	67.379.907

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dettes envers la clientèle	31/12/17	31/12/16
Comptes ordinaires créditeurs	35.542.785	32.301.216
Comptes à terme	18.628.707	21.102.761
Comptes d'épargne	11.619.194	10.720.302
Autres dettes envers la clientèle	2.015.290	1.768.518
Intérêts courus à payer	353.037	381.126
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	68.159.012	66.273.923

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	31/12/17	31/12/16
secteur public	6.986.736	6.234.192
entreprises financières	7.525.611	10.185.075
entreprises non financières	8.994.600	9.249.829
autres clientèle	44.652.065	40.604.828
TOTAL EN PRINCIPAL	68.159.012	66.273.923
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	68.159.012	66.273.923

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	31/12/17	31/12/16
Maroc	68.159.012	66.273.923
CIB		
AFRIQUE		
EUROPE		
TOTAL EN PRINCIPAL	68.159.012	66.273.923
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	68.159.012	66.273.923

5.11 IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	31/12/17			31/12/16		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	7.884.747	-1.942.494	5.942.253	5.789.895	-1.745.986	4.043.909
Terrains et constructions	2.100.192	-393.269	1.706.923	2.030.904	-352.896	1.678.008
Equipement, Mobilier, Installations	860.755	-709.843	150.912	826.635	-669.846	156.789
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	4.923.800	-839.382	4.084.419	2.932.356	-723.244	2.209.112
Immobilisations incorporelles	496.055	-390.160	105.895	439.112	-363.208	75.903
Logiciels informatiques acquis	8.252	-5.555	2.697	4.685	-4.078	606
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	487.803	-384.604	103.198	434.427	-359.130	75.297
TOTAL IMMOBILISATIONS	8.380.802	-2.332.654	6.048.148	6.229.007	-2.109.195	4.119.812

	en milliers de dh						
	31/12/16	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/17
IMMEUBLES DE PLACEMENT							
Valeur brute	1.985.881		537.800	-1.033.410			1.490.271
Amortissements et provisions	-65.684		-5.197			20.801	-50.080
VALEUR NETTE AU BILAN	1.920.197		532.603	-1.033.410		20.801	1.440.191
LA JUSTE VALEUR TOTALE DES IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT EST DE:							1.440.191

5.4 PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit	31/12/17	31/12/16
Comptes à vue	979.635	611.782
Prêts	-109.839	17.247
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AVANT DEPRECIATION	869.796	629.030
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT NETS DE DEPRECIATION	869.796	629.030

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dettes envers les établissements de crédit	31/12/17	31/12/16
Comptes à vue	486.851	396.260
Emprunts	7.532.295	6.903.684
Opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	8.019.146	7.299.945

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Autres dettes représentées par un titre	7.371.979	6.076.374
titres de créances négociables	7.371.979	6.076.374
emprunts obligataires		
parts sociales		
Dettes subordonnées	2.730.235	1.933.299
Emprunt subordonnés	2.730.235	1.933.299
à durée déterminée	2.730.235	1.933.299
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
TOTAL	10.102.214	8.009.673

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Impôts courants	186.263	84.108
impôts différés	262.054	221.425
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	448.317	305.533
Impôts courants	117.077	178.764
impôts différés	937.344	802.016
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1.054.422	980.780

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	-47.484	-30.801
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1.457.757	1.457.979
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1.410.274	1.427.178
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	104.455	140.064
charges à payer et produits constatés d'avance	53.783	59.213
Autres créditeurs et passifs divers	2.026.058	1.102.705
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2.184.295	1.301.982



5.12 ECARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Valeur brute comptable en début de période	306.908	305.135
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306.908	305.135
Acquisitions		-227
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		2.000
Valeur brute comptable en fin de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306.908	306.908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	313.841	359.777
Dotations aux provisions	965.748	334.034
Reprises de provisions	-906.914	-338.842
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-53.056	-41.129
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	319.618	313.841

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Engagements de financements donnés	5.850.963	4.141.069
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	5.850.963	4.141.069
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1.011.545	532.700
des établissements de crédit	1.011.545	532.700
de la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Engagements de garantie donnés	3.955.156	3.406.640
D'ordre des établissements de crédit	400.000	911.392
D'ordre à la clientèle	3.555.156	2.495.248
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1.137.449	1.031.055
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2.417.708	1.464.193
Total des engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus	84.389	761.545
Des établissements de crédit		761.545
De l'état et d'autres organismes de garantie	84.389	

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Dette actuarielle d'ouverture	136.300	134.465
Charge normale de l'exercice	6.825	6.789
Charge d'intérêt	5.379	5.043
Écarts d'expérience	495	1.457
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-10.726	-11.455
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	138.273	136.300
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 RÉSULTAT PAR ACTION

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Nombre Actions	42.276.765	42.276.765
Résultat Part groupe (dh)	574.366.929	525.206.432
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	14	12

8.4 PARTIES LIEES

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	Entreprises consolidées par intégration globale	
Actif		
Prêts, avances et titres		
Comptes ordinaires		-496.612
Titres		-102.620
Actif divers		-599.232
TOTAL		-681.457
Passif		
Dépôts		-521.612
Autres emprunts		-521.612
Dettes représentées par un titre		-159.844
Passif divers		-681.457
TOTAL		-681.457
Engagements de financement et de garantie		

	Entreprises consolidées par intégration globale	
Prestations de services données		-17.999
Prestations de services reçues		16.799
Autres		1.200

FONDS PROPRES

	en milliers de dh	
	31/12/17	31/12/16
Fonds Propres de Base	7.264.359	6.776.025
Fonds Propres Complémentaires	2.659.303	1.868.771
TOTAL FONDS PROPRES	9.923.662	8.644.796

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 7.594.102 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 592.293 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 1^{er} mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Président

DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Tél : 05 39 30 25/26/34/81
Fax : 05 39 32 40 78
Fawzi BRITEL
Associé